Formation des élus en Santé Sécurité et Conditions de Travail (5...

PROMEO

Formations Réglementaires

16/12/2025

Public et prérequis

Élu(e)s du CSE (titulaires et suppléants) : premier mandat Membres de la CSSCT premier mandat ou renouvellement

Aucun prérequis

Les objectifs

Comprendre les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité Repérer et analyser les risques afin de participer à la démarche de prévention Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection S'approprier les étapes des démarches de prévention des RPS et de QVT Rôles et missions du CSE dans les démarches de prévention

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires

Cas pratiques, mises en situation à partir d'exercices concrets pour les participants Documents types

Contenu de la formation

COMPRENDRE LES ATTRIBUTIONS ET LES MOYENS DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ-SÉCURITÉ

Enjeux et obligations de l'employeur

Responsabilités civile et pénale de l'employeur

Enjeux humains, économiques et juridiques, le principe de l'assurance ATMP

Notions de santé physique et mentale : les définitions essentielles

Les principes et les indicateurs de prévention

Les acteurs internes et externes de la prévention

Le CSE et la CSSCT : composition, principes de fonctionnement

Le rôle du président, des membres élus et du secrétaire, des élus composant la CSSCT, du représentant syndical, du Médecin du travail, de l'Inspecteur du travail...

REPÉRER ET ANALYSER LES RISQUES AFIN DE PARTICIPER À LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Identifier et évaluer les risques :

Définir danger, risque, dommage, situation dangereuse

RÉFÉRENCE

REGL0073

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Soissons, Friville

DURÉE DE LA FORMATION 5 jours / 35 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

S'approprier le DUER comme outil de pilotage

Identifier les risques au sein de votre entreprise.

Savoir rechercher les informations liées aux risques et aux obligations en santé et sécurité :

Aménagement des locaux

Ergonomie des postes

Aménagement pour les personnes handicapées

Hygiène des locaux

Autorisations, habilitations des salariés

Information et formation sécurité

Les facteurs de RPS

Pénibilité

Intervention des entreprises extérieures,

Particularités des établissements ERP, IGH, SEVESO

IDENTIFIER LES ÉTAPES DE LA RÉALISATION DES MISSIONS D'ENQUÊTE ET D'INSPECTION

Agir en cas de droit d'alerte et de retrait

Différencier accident de travail, accident de trajet et maladie professionnelle

S'approprier la réglementation

Modalités de reconnaissance par la sécurité sociale

Conséquences salariales et patronales.

Mener des enquêtes :

Recueillir des faits

Construire un arbre de causes

Proposer des actions de prévention à l'employeur.

Réaliser des inspections :

Quand procéder à une inspection ?

Grilles d'inspection

Étapes et compte-rendu d'inspection

Établir le lien avec le document unique (DUER)

Remontée d'informations auprès du CSE.

S'APPROPRIER LES ÉTAPES DES DÉMARCHES DE PRÉVENTION DES RPS ET DE QVT

Introduction aux RPS

Les différentes définitions (souffrance, stress, harcèlement, burn-out, violence, incivilités, ...)

La notion de facteurs de risque

Identifier les signaux révélateurs de RPS

Focus sur le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et le harcèlement moral

Rôle des référents HSAS

Rôle du CSE dans la politique QVT pour limiter les RPS

Risque psychosocial:

Établir un diagnostic partagé

Identifier les forces et les faiblesses de son entreprise

Les différents acteurs et le pilotage des RPS

Contribuer à un plan d'actions adapté

Élaborer et suivre les outils de mesure.

RÔLES ET MISSIONS DU CSE DANS LES DÉMARCHES DE PRÉVENTION

Les attributions générales et les attributions spécifiques

Participer à l'amélioration des conditions de travail

Contribuer à la protection de l'environnement de travail

Informer et consulter les CSE en matière de SSCT

Les suiets de consultations

S'appuyer sur la connaissance des acteurs sur le terrain

Rendre un avis argumenté sur un projet important

Recourir à un expert (expert interne, expert externe) conditions de mise en œuvre

Les moyens des membres de la CSST

Les conventions

Les accords de mise en place

Amiens - 03 22 54 64 00 Senlis - 03 44 63 81 63 Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88

La procédure de Danger Grave et Imminent Les enquêtes

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Identifier les difficultés rencontrées, les exprimer et les analyse Questions / réponses sur les points nécessitant un retour.

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Amiens - 03 22 54 64 00 Senlis - 03 44 63 81 63 Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Compiègne - 03 44 20 70 10 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88